



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

## DEMARRAGE DE L'EXTENSION DE COHORTE DANS L'ETUDE DE PHASE I TESTANT LA COMBINAISON DE LIRILUMAB ET NIVOLUMAB DANS DES TUMEURS SOLIDES

Marseille, le 31 mars 2014

Innate Pharma SA (Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), la société de l'immunité innée développant des candidat-médicaments innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires, annonce aujourd'hui le démarrage de l'extension de cohorte de l'étude de Phase I testant la combinaison des deux candidat-anticorps immunomodulateurs lirilumab (anti-KIR) et nivolumab (anti-PD1), dans différentes tumeurs solides.

Plus d'informations sont disponibles sur [clinicaltrials.gov](http://clinicaltrials.gov).

Lirilumab est licencié à la société Bristol-Myers Squibb (NYSE: BMY) qui mène cet essai.

### **A propos de l'essai de Phase I avec lirilumab (anticorps anti-KIR ; BMS-986015) en combinaison avec nivolumab (anticorps anti-PD-1 ; BMS-936558) dans les tumeurs solides :**

L'objectif de cet essai de Phase I en ouvert est de déterminer si la combinaison de IPH2102/BMS-986015 et BMS-936558 est bien tolérée et de renseigner de façon préliminaire sur l'activité clinique de la combinaison.

Le critère primaire de l'étude est la tolérance. Les critères secondaires incluent une évaluation préliminaire de l'efficacité (par l'évaluation du statut tumoral). L'étude est conduite en deux étapes - escalade de dose et extension des cohortes. Dans l'extension de cohorte, les patients pourront recevoir les agents testés pendant deux ans.

### **À propos de lirilumab :**

Lirilumab est un anticorps monoclonal humain qui bloque les récepteurs KIR, des récepteurs inhibiteurs présents sur les cellules NK (acronyme de l'anglais Natural Killer, signifiant « tueur naturel »). En bloquant ces récepteurs, lirilumab favorise l'activation des cellules NK, et, potentiellement, la destruction des cellules tumorales par ces dernières.

Lirilumab est licencié à la société américaine Bristol-Myers Squibb (NYSE: BMY). Dans le cadre de cet accord entre Innate Pharma et Bristol-Myers Squibb, ce dernier détient les droits exclusifs mondiaux pour le développement, la fabrication et la commercialisation de lirilumab et des composés de structure voisine bloquant les récepteurs KIR. Cet accord couvre toutes les indications. En vertu de cet accord, Innate Pharma poursuit le développement de lirilumab dans la leucémie aigüe myéloïde (« LAM ») jusqu'à la fin de la Phase II.



# COMMUNIQUE DE PRESSE

**innate** pharma

---

## À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique développant des candidats médicaments d'immunothérapie innovants pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires.

La Société est spécialisée dans le développement d'anticorps monoclonaux « first-in-class » ciblant des récepteurs et des voies de régulation du système immunitaire inné. Trois candidat-médicaments issus de la recherche d'Innate sont aujourd'hui en essais cliniques, dont deux développés par les partenaires de la Société, Bristol Myers Squibb et Novo Nordisk A/S.

Cotée sur Euronext Paris et basée à Marseille, Innate Pharma comptait 84 collaborateurs au 31 décembre 2013.

Pour plus d'information, retrouvez Innate Pharma sur [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)

## Informations pratiques :

**Code ISIN** FR0010331421

**Code mnémonique** IPH

## Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Innate Pharma ([www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

## Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

### **Innate Pharma**

Laure-Hélène Mercier

Director, Investor Relations

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87

[investors@innate-pharma.com](mailto:investors@innate-pharma.com)

### **ATCG Press**

Marielle Bricman

Mob.: +33 (0)6 26 94 18 53

[mb@atcg-partners.com](mailto:mb@atcg-partners.com)